

Le site Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais

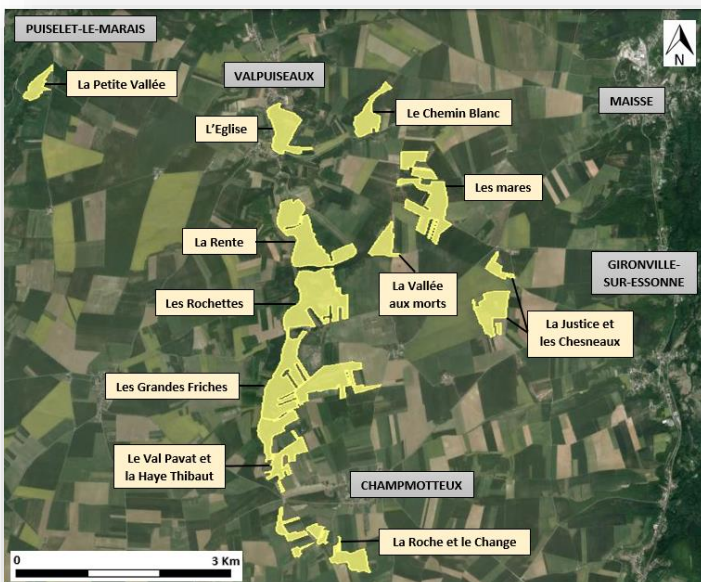
SOMMAIRE

- ❖ Actualités
 - Les contrats
 - Témoignage
 - Les chantiers nature
 - Suivis scientifiques
- ❖ Perspectives
 - Les projets de contrats
 - Communication

Editorial

Les pelouses calcicoles constituent des éléments de diversité paysagère contribuant à la qualité du cadre de vie et à l'intérêt touristique du territoire. Ces habitats naturels comptent parmi les plus riches en nombre d'espèces animales et végétales mais aussi parmi les plus menacés actuellement en France et en Europe. Autrefois pâturées par des moutons, ces pelouses étaient maintenues ouvertes. Avec l'abandon des pratiques pastorales, celles-ci se reboisent progressivement et on assiste à une perte de biodiversité importante... C'est pourquoi il est nécessaire d'agir pour conserver ces milieux. Des actions de restauration et d'entretien des pelouses calcaires sont menées dans le cadre des contrats Natura 2000. Complétées par les chantiers nature, ces actions portent leurs fruits. La dynamique Natura 2000 est maintenant bien enclenchée et la structure animatrice, NaturEssonne, en remercie tous les acteurs.

Jean-Claude Duval, *Président de l'association NaturEssonne*



LOCALISATION

Situé au sud de l'Essonne, le site Natura 2000 les pelouses calcaires du Gâtinais s'étend sur plus de 300 hectares.

Communes concernées :

- Gironville-sur-Essonnes
- Puisselet-le-Marais
- Champmotteux
- Valpuiseaux
- Maise



LES CONTRATS NATURA 2000

Depuis 2006, **6 contrats** ont été signés pour gérer et préserver les pelouses calcicoles !

En 2014, 3 contrats étaient encore en cours, les trois premiers étant arrivés à échéance.



Fauche mécanique avec exportation

- **Contrats n°4 et 5** (signés en 2011 et 2012) : Ces deux contrats ont permis de gérer 4,7 ha et 14,2 ha (secteurs « les Rochettes », « les Grandes Friches », « Les Chesneaux », « la Vallée aux Morts » et « la Haye Thibaut », à Gironville-sur-Essonne et Champmotteux).

Objectifs : Maintenir les milieux ouverts.

Sans intervention les pelouses sont colonisées par une végétation ligneuse et évoluent progressivement vers un état boisé. Les actions de fauche mécanique permettent de limiter le développement des fourrés arbustifs et de favoriser la présence d'une végétation typique des pelouses calcaires.

Information et protection

- **Contrat n°6** (signé en 2013) : Pose de 8 panneaux d'information et de 6 barrières (secteurs « les Rochettes », « les Grandes Friches » et « les Chesneaux », à Gironville-sur-Essonne).

Objectifs : Informer le public sur les intérêts du site Natura 2000 et sa gestion, et **limiter l'accès aux parcelles** (pour éviter toute dégradation des milieux naturels).



TEMOIGNAGE

Entrevue avec Jean-Yves Dequeant, propriétaire de plusieurs parcelles incluses dans le site Natura 2000 et signataire des trois derniers contrats

➤ *Comment avez-vous été associé à la démarche Natura 2000?*

J.-Y. D. : Quand je me suis installé ici en 2009, je ne savais pas que ces parcelles faisaient partie d'un site Natura 2000. J'ai participé à une sortie nature organisée sur le site par la structure animatrice et c'est à ce moment là que j'ai découvert Natura 2000 et les intérêts écologiques de mes parcelles.

➤ *Etiez-vous déjà sensibilisé à la démarche Natura 2000? Et à la gestion des pelouses calcicoles?*

J.-Y. D. : Non, je ne connaissais pas Natura 2000 et encore moins les pelouses calcicoles!

➤ *Pourquoi avez-vous accepté de vous engager dans le cadre d'un contrat?*

J.-Y. D. : J'aime la nature et j'ai eu un véritable coup de cœur en découvrant ces paysages exceptionnels! Et la zone est juste à côté de chez moi, alors quand j'ai pris connaissance de ce que je pouvais faire pour préserver ces milieux, j'ai très vite été convaincu de l'intérêt de m'engager.

➤ *Etes vous satisfait de votre engagement?*

J.-Y. D. : Je suis globalement satisfait bien que les démarches administratives aient pris un peu de temps au départ. J'ai été bien aidé et suivi dans ces démarches par la structure animatrice et la DDT 91, et les frais engagés ont été remboursés dans les délais.

➤ *Pensez vous signer d'autres contrats pour continuer à entretenir les pelouses calcaires?*

J.-Y. D. : Oui, je souhaite me réengager car mon expérience est positive et les résultats encourageants!

LES CHANTIERS NATURE

Le principe

Lorsque la gestion via les contrats Natura 2000 n'est pas possible, la structure animatrice organise des chantiers nature avec des adhérents de l'association qui viennent travailler bénévolement pour la restauration et l'entretien des pelouses.

Depuis 2010, un partenariat avec le lycée privé Saint-Nicolas d'Igny a permis de réaliser de nombreux chantiers, avec plus de moyens (nombre de participants et matériel). C'est également l'occasion de sensibiliser les étudiants à l'importance de préserver ces milieux et de les impliquer dans la gestion des milieux naturels. Ces actions sont généralement médiatisées, ce qui permet de communiquer plus largement sur le sujet et de valoriser le travail du lycée.

Nouveau partenariat avec l'école TECOMAH

En 2014, un nouveau partenariat a été établi avec l'école TECOMAH basée à Jouy-en-Josas. Le premier chantier dans le cadre de ce partenariat a eu lieu en octobre sur le sous-site la Haye Thibaut et le résultat est très satisfaisant. C'est donc avec grand plaisir que nous renouvellerons cette opération l'année prochaine!

Avant



Après



Les chantiers nature ayant lieu l'hiver pour limiter le dérangement des cycles de vie de la faune et de la flore, une sortie sur le site à la belle saison avec les élèves sera réalisée afin de leur montrer plus concrètement l'intérêt écologique des pelouses calcicoles.



guyot, photographie: emmanuel guyot / emmanuel guyot

■ CHAMPMOTTEUX

Premier chantier nature pour des élèves de seconde pro



ENCORE. Éléves, bénévoles et professeurs vont renouveler leur partenariat lors d'un prochain chantier nature, à Sodas.

Déboiser les pelouses calcicoles pour sauvegarder les espèces caractéristiques du milieu. C'est l'objectif des chantiers nature réalisés plusieurs fois par an par l'association Natur'Essonne sur des sites classés Natura 2000 dans le Sud-Essonne.

L'association d'études et de protection de la nature a convié, pour la première fois, les élèves de seconde pro Gestion des milieux naturels et de la faune scolarisés au campus de Tecomah à Jouy-en-Josas à participer à l'un d'entre eux sur les hauteurs de Champmotteux.

« Ce sont des travaux

pratiques par rapport à ce qu'on leur apprend en classe », ont expliqué Emmanuelle Guyot et Philippe Marqueyssat, leurs professeurs de technologie professionnelle. « Cela va favoriser la cohésion du groupe, le sens de l'effort et l'esprit d'équipe. »

Toute la journée, les élèves ont coupé des arbres et débroussaillé, encadrés par deux bénévoles et par Lucile Ferriot et Estelle Duchemann, deux chargées de mission « environnement » de l'association. « Je suis très satisfaite car ils étaient très motivés et ont bien travaillé », s'est félicitée Lucile. ■

Le saviez-vous?

Depuis maintenant 4 ans sur la commune de Puiset-le-Marais, sur le sous-site « la petite Vallée », également classé Espace Naturel Sensible, un entretien des pelouses calcaires via le pâturage est mis en place par le Conseil Général de l'Essonne.

Cette année, 220 moutons et 40 chèvres ont pâturé sur les pelouses à la fin de l'été durant quelques jours! Il semble alors que la gestion soit plutôt efficace car une flore plus diversifiée et caractéristique des pelouses a fait son apparition aux printemps derniers! Les objectifs étant atteints, il a été décidé de laisser la nature se reposer tout en surveillant son évolution pour intervenir à nouveau lorsque cela sera nécessaire.



SUIVI SCIENTIFIQUE

Suivi des habitats d'intérêt communautaire

Avec l'appui du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien et de la DRIEE, un nouveau protocole de suivi des habitats a été élaboré et testé en 2014. Ce protocole permettra d'une part de suivre l'évolution des habitats sur les parcelles gérées pour évaluer l'efficacité des mesures de gestion, et d'autre part de surveiller l'évolution des pelouses ne bénéficiant d'aucune intervention.

Suivi reptile

Pour la première fois sur le site, un suivi reptile a été mis en place. Au moyen de plaques noires en caoutchouc absorbant la chaleur la journée et la diffusant la nuit, trois espèces ont été identifiées sur le site en 2014 : le Lézard vert, l'Orvet fragile et la Coronelle lisse.



Lézard vert



Orvet fragile



Coronelle lisse

Perspectives

PROJETS DE CONTRATS

Le pâturage au goût du jour !

Pour la première fois sur le site, un propriétaire (PRO NATURA IDF) est prêt à tenter l'expérience et à laisser pâturer les moutons d'un éleveur local sur une de ses pelouses dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Ce projet devrait se concrétiser en 2015 ou 2016...



PRO NATURA Ile de France, qu'est-ce que c'est?

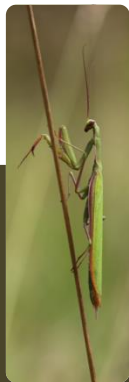
C'est une association dont l'objet est d'être un conservatoire des espaces naturels en Ile-de-France. Grâce aux dons, PRO NATURA IDF peut acquérir des espaces naturels afin de les préserver. A ce jour, l'association est propriétaire de plus de 200 hectares en Seine-et-Marne et en Essonne.

Nostalgie et espoir...

Plusieurs propriétaires ayant grandi et vécu autour du site Natura 2000 disent « Ah, si j'étais plus jeune... je remettrais des moutons sur les pelouses pour les entretenir! Car le milieu évolue et pas dans le bon sens... ». Une gestion des pelouses via le pâturage pourrait faire l'objet d'un contrat. Pour l'instant ces propriétaires ne sont pas encore prêts à s'engager dans un contrat Natura 2000 mais l'idée fait son chemin!...

COMMUNICATION

Mieux connaître pour mieux protéger



Des sorties nature seront organisées pour les grands et les petits afin de présenter le site Natura 2000 et ses enjeux écologiques. Ces sorties seront à destination du grand public, en particulier des habitants des communes concernées.

Sorties nature :
« A la découverte du site Natura 2000 »

Tenez-vous informés auprès des mairies de
Champmotteux, Gironville-sur-Essonne et Valpuseaux !



Site internet

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet des sites Natura 2000 les pelouses calcaires de l'Essonne :

<http://pelouses-calcaires-essonne.n2000.fr/>

Sans vous, rien n'est possible!

Qui peut participer à la démarche Natura 2000?

Tout propriétaire ou bénéficiaire de droits réels sur une parcelle incluse dans un site Natura 2000 peut s'engager dans la démarche pour préserver la biodiversité (qu'il soit agriculteur, forestier, particulier, collectivité ou association).

Comment s'engager dans la démarche Natura 2000?

Essentiellement basée sur une démarche volontaire, Natura 2000 offre deux possibilités pour s'engager :

➤ La charte Natura 2000

La charte Natura 2000 est un engagement au maintien de bonnes pratiques sur les parcelles engagées. La signature de la charte ouvre le droit à une exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. L'engagement souscrit porte sur 5 ans.

➤ Les contrats Natura 2000

Les contrats Natura 2000 sont également signés pour une période de 5 ans. Les contrats sont proposés dans un objectif de préservation des habitats et espèces d'intérêts européens. Les contractants sont financés pour la mise en place d'actions favorables à la préservation des milieux naturels. L'aide peut aller jusqu'à 100% des dépenses engagées.

Comment procéder?

Toute personne souhaitant s'inscrire dans la démarche Natura 2000 sur le site des pelouses calcaires du Gâtinais doit prendre contact avec l'animateur concerné. Ce dernier effectuera un diagnostic des parcelles et accompagnera le contractant vers la signature du contrat avec la Direction Départementale des Territoires (DDT), service administratif en charge de l'instruction du dossier.

Les actions pourront être engagées par le contractant ou déléguées à un tiers dans le respect des cahiers des charges.



CONTACTS

NaturEssonne



Contact : Lucile Ferriot (Animatrice Natura 2000)
Adresse : 10 Place Beaumarchais
91600 Savigny-sur-Orge
Tel : 01.69.96.77.75.
Mail : lucile.ferriot@naturessonne.fr
www.naturessonne.fr

DRIEE Ile-de-France (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie)

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>



DDT 91 (Direction Départementale des Territoire) – Service Environnement - Bureau Chasse Forêt et Milieux Naturels

Mail : ddt-se-bfcmn@essonne.gouv.fr
<http://www.essonne.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Presentation-des-services/Direction-Departementale-des-Territoires>



Crédits

Texte : Lucile Ferriot
Crédits photos : Lucile Ferriot & Jean-Pierre Morizot

Imprimé avec des encres végétales sur papier 100% recyclé, par Rubrik C.